

COMPTE-RENDU FINANCIER

EXERCICE - ANNEE CIVILE 2014

Association

Tampon Tennis de Table

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
BILAN	2
DEPENSES	2
RECETTES	4
OBJECTIFS 2015	6
CONCLUSION	7

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Président

Téléphone
02 62 57 62 58

Courriel
tampontt@travelmad.fr

Adresse
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Site Internet
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée
Gymnase William Hoarau
35 rue Charles Baudelaire
97430 LE TAMPON

Remarque : toutes les pièces financières de l'association (chéquiers, factures, versements, notification de subventions, relevés de compte, ...) sont disponibles et consultables par tout un chacun. Chaque adhérent, sur simple demande, aura accès à l'ensemble des documents.

Préambule

2014 a été une année faste pour notre association sur le plan financier. Les raisons vous en seront données dans les rubriques ci-dessous mais sachez déjà que nous avons, sur cet exercice :

Agrément Ministériel
974 8760

Siret
49231936300023

Code APE
9312Z

Code APS
97409ET0103

- quasiment répondu à toutes les attentes sur le plan matériel (petit et gros équipement),
- remboursé, à la demande, tous les frais de déplacement,
- proposé des tarifs très attractifs (adhésions, matériel, coût des stages internes) aux licenciés,
- récompensé les meilleurs compétiteurs par le Contrat de Performance,
- participé aux frais d'inscription des formations de Ligue (stages sportifs, stages d'arbitrage et de juge-arbitrage),
- et surtout, réalisé un grand nombre d'actions à destination de nouveaux publics, aidant à faire connaître et/ou promouvoir notre discipline sportive, relevant du fait sportif (participation et organisation de compétitions, participations et organisations de formations, ...)

BILAN

Vous constaterez que notre budget a véritablement explosé entre 2013 et 2014. Nous passons de 27.650 à 40.031 euros environ. Ceci représente une augmentation de + 44,8 % !

Nous disposons, actuellement en banque, de quelques milliers d'euros et nous avons réussi à sortir un bilan positif, certes modeste, mais positif (+ 426 euros).

« L'aisance » du T.T.T. est bien entendu toute relative. Elle n'est que le fruit d'une gestion très stricte des finances du club. Nous ne nous permettons quasiment aucune « fantaisie » qui ne sert pas directement le sportif ou les actions que subventionnent nos partenaires (CNDS, Conseil Général, Municipalité).

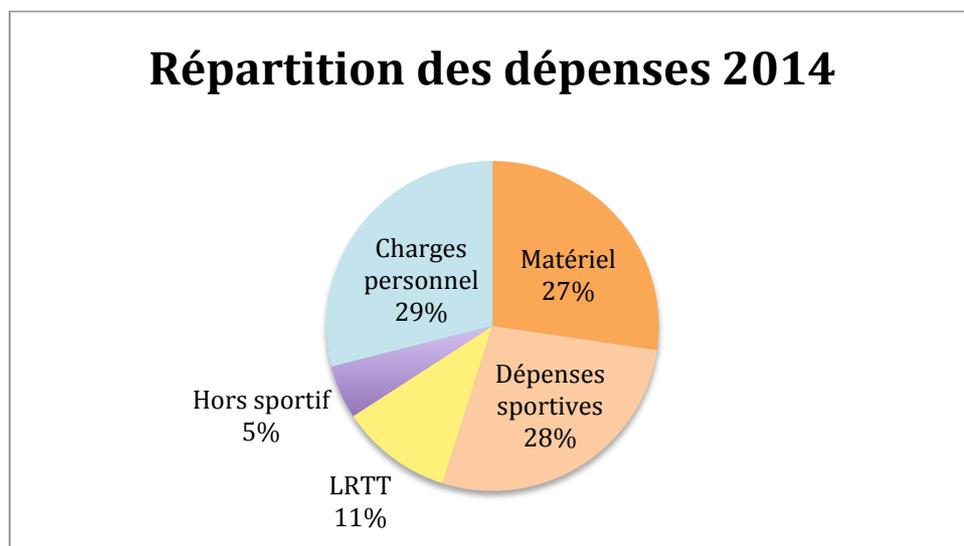
D'autre part, cette année, nous avons pu faire augmenter les subventions « traditionnelles », ce qui est plutôt inattendu et encourageant. Nous avons surtout enregistré une subvention exceptionnelle (et non renouvelable) venant du Ministère de l'Outre-Mer.

DEPENSES

Nous n'avons qu'une ligne directrice depuis 2012, qui se traduit en deux mots : rigueur et prudence. On s'astreint depuis bientôt trois ans à une politique qui ne sert que l'association et ses adhérents :

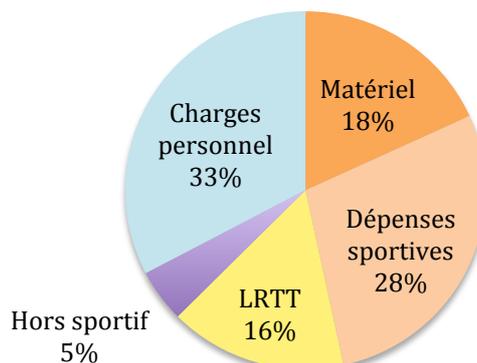
- ne dépenser que ce que l'on a,
- bannir tout superflu qui ne soutient pas directement l'aspect ou l'acte sportif.

Les petits « camemberts » présentés ci-dessous illustrent parfaitement nos propos. On se rend compte parfaitement que les dépenses liées au « sportif » sous toutes leurs formes (stages, formations, participation aux compétitions, organisations de manifestations, achat de matériel, ...) atteignent désormais 55 % de notre budget.

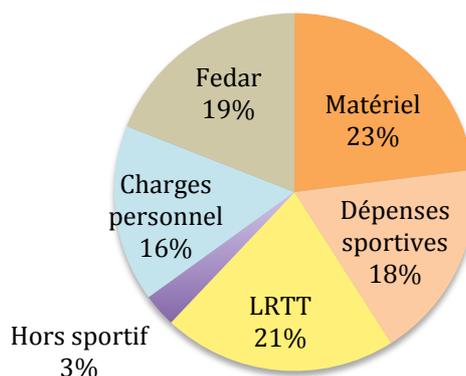


Pour rappel : ci-dessous la répartition des dépenses pour 2013 et 2012.

Répartition des dépenses 2013



Répartition des dépenses 2012



Plus de 10.830 euros ont été réservés à l'achat de matériel. Le club a bénéficié de tables neuves, raquettes, balles etc. en quantités suffisantes.

Les manifestations et organisations sportives, la participation aux compétitions de Ligue (Déplacements terrestres notamment) et aux stages de formations ont aussi coûté environ 10.900 euros.

Dans les organisations de manifestations (TTT et LRTT), on retrouve le tournoi du club et un des tours des Critériums de la saison 2013/2014.

Les « Autres actions sportives » et « Autres actions de promotion » regroupent : les actions conjointes avec l'USEP, la Caravane du Ping, la valorisation des performances (don de matériel aux meilleurs compétiteurs).

Le reste est incompressible (charges de personnel, LRTT) bien qu'en terme de pourcentage, l'impact de ces postes diminue quelque peu. Il est évident, également, que plus on a de licencié(e)s et de compétiteurs, plus nous devons payer à la Ligue des licences, des inscriptions aux Critériums et des engagements d'équipes.

Ce que l'on appelle le « Hors Sportif » regroupe des dépenses comme les frais bancaires, l'assurance (eux aussi incompressibles), mais aussi des frais administratifs et de publication de site web, qui sont réduits au minimum. On a également eu quelques frais liés à l'entretien et la

réparation du matériel. Ces frais ont été particulièrement contenus grâce aux efforts de certains bénévoles. La « débrouille » est de mise dans le domaine informatique.

La partie « Evènement club » répertorie l'organisation de l'AG 2013 et surtout les frais engagés pour le fonctionnement du bar (achat de boissons).

Remarque : les dépenses sont regroupées par rubriques (Achats, Services Extérieurs, Autres services extérieurs, ...) mais, des actions complexes (Promotion de la pratique pour les Féminines, Caravane du Ping, Tournoi Régional, ...), font appel à des sommes répertoriées sous différentes rubriques. Les bilans précis (recettes/dépenses) de ces actions spécifiques et souvent subventionnées, font l'objet de comptes rendus envoyés aux organismes bailleurs de fonds.

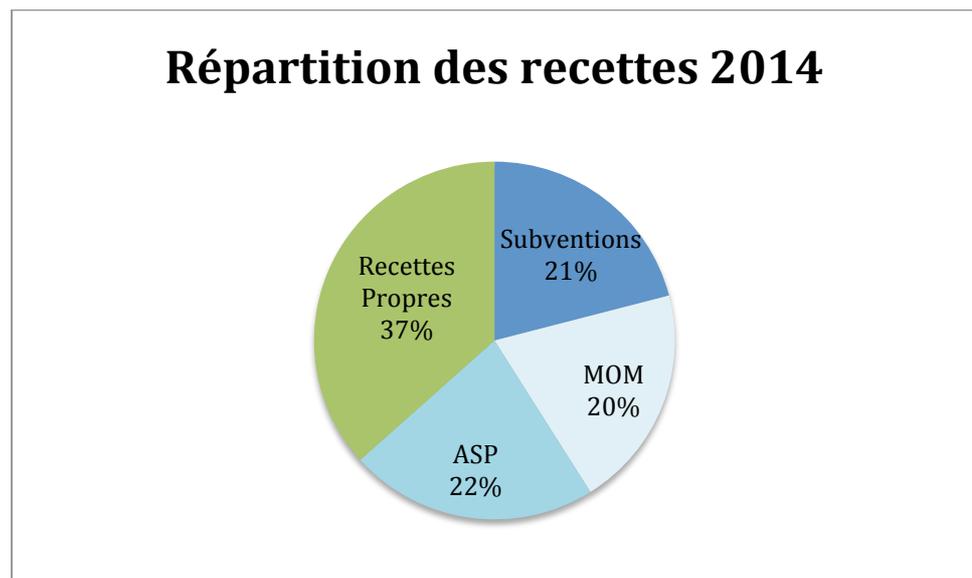
4/7

RECETTES

Une de nos principales préoccupations est d'essayer, autant que possible, de s'affranchir du « poids » des subventions par rapport à nos recettes propres.

Ce ne sera pas le cas cette année puisque la subvention exceptionnelle du ministère de l'Outre-Mer, outre qu'elle fait augmenter notre budget dans des proportions importantes, crée un déséquilibre certain entre subventions et recettes propres.

Nous n'allons, évidemment, pas nous plaindre de son obtention !



Légende

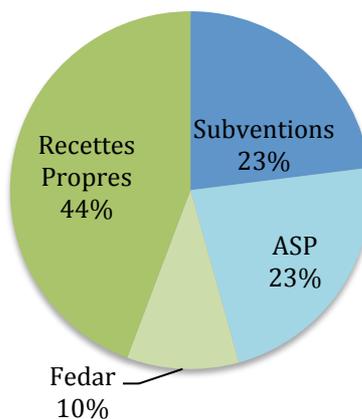
MOM : Ministère de l'Outre-Mer

ASP : Agence de Service de Paiement (subventions pour le CAE de Christophe MOUQUET)

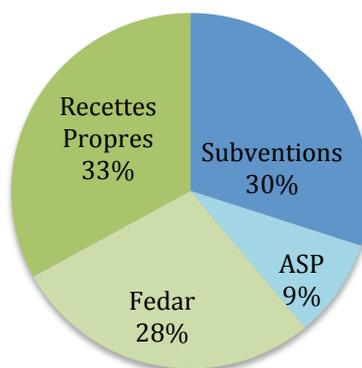
FEDAR : Fédération des Associations Rurales (action de formation en 2011 et 2012)

Pour rappel : ci-dessous la répartition des recettes pour 2013 et 2012.

Répartition des recettes 2013

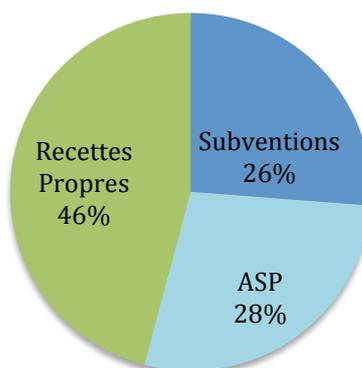


Répartition des recettes 2012



Sans cette « manne » exceptionnelle, les subventions représentaient 26 % de notre budget, avec elle, 41 %. Ceci, hors sommes que nous recevons de l'ASP dans le cadre du CAE de notre entraîneur.

Répartition des recettes 2014



Bonne nouvelle, nous constatons que nos moyens propres de financement passent de 11.860 euros en 2013 à 14.836 euros, aujourd'hui (+ 25 %).

C'était un de nos objectifs annoncé l'année passée, faire payer « au juste prix », les prestations que nous offrons à nos adhérents. On sait toutefois que nous sommes encore très raisonnables dans nos tarifs (coût des licences par exemple). Et, il ne faut pas oublier non plus, que nous prenons à notre charge, et en partie, certains frais (inscriptions aux stages de Ligue, aux stages de formation) normalement à payer par les adhérents.

6/7

A cela il faut aussi tenir compte du différentiel du coût des licences que nous avons eu à supporter, avec l'action CNDS en direction des Féminines (réduction de 50 % sur les adhésions).

Retenons, que malgré ce qui est écrit ci-dessus, les cotisations/licences nous avaient rapporté 4.900 euros en 2013, presque 5.600 sur cet exercice.

La Ligue Réunionnaise nous apporte certains soutiens (actions de promotion, don de matériel, défraiement des juges lors de manifestations estampillées « LRTT »).

Nous avons obtenu 500 euros d'un sponsor. On remercie Evasion Production Réunion. Toutefois les sommes récupérées ne sont absolument pas suffisantes et importantes. On pointait, dans notre compte-rendu moral et d'activité, toute la difficulté pour obtenir l'appui de sponsors. Outre la « méconnaissance » de notre sport, les difficultés économiques qui frappent les entreprises ne nous aident pas.

Pour conclure sur ce chapitre, et coller un peu plus à notre réalité, **en enlevant la subvention exceptionnelle**, notre budget passe entre 2013 et 2014, de 27.650 à 32.031 euros soit une augmentation de 15,8 %.

OBJECTIFS 2015

Nous espérons bien entendu obtenir à minima, le même volant de subventions que pour 2014. On sait tous que cet objectif est loin d'être gagné d'avance puisqu'on nous annonce déjà des baisses de budget du côté du CNDS. La municipalité et le Conseil Général de la Réunion ne sont peut-être pas non plus, dans les meilleures dispositions financières.

A nous de monter des projets intéressants, sérieux et qui servent au mieux nos intérêts et surtout ceux de nos adhérents actuels et à venir (ouverture vers d'autres publics).

Même si nous ne prévoyons pas d'augmentation du coût des adhésions pour la future saison sportive (2015/2016), on subit quand-même, année après année, les augmentations fédérales (donc de notre Ligue).

Il suffit de regarder les sommes que l'on verse à la LRTT comparées à celles que l'on récolte en adhésions, pour constater que nous faisons payer très peu cher nos prestations.

Comme annoncé dans le compte-rendu moral et d'activité, LA grande préoccupation financière concernera l'emploi de Christophe MOUQUET.

Une fois son contrat arrivé à terme, il nous faudra une solution de repli pour pouvoir continuer à bénéficier de ses inestimables services.

Espérons que d'ici là quelques pistes seront envisageables. Elles risqueraient de modifier quelque peu nos prévisions budgétaires.

CONCLUSION

Comme annoncé en ce début de rapport, tout va bien à ce jour sur le plan financier, dans notre association. Nous arrivons à mener une multitude d'actions pour le bien des adhérents et parvenons à faire découvrir notre sport à de nouveaux publics.

L'accroissement très significatif des résultats sportifs a également un lien très étroit avec notre bonne santé financière.

717

La grosse incertitude, le dossier le plus brûlant que nous avons à gérer, est devant nous. Nous n'avons plus de temps à perdre : comment pérenniser la place de notre entraîneur dans notre association ?

Le Conseil d'Administration vous remercie pour votre attention.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a horizontal line and a vertical stroke extending downwards.

Remarque importante :

M. Philippe ANSIAUX a été le « vérificateur aux comptes » de l'association pour cet exercice 2014. Nous le remercions pour son travail pertinent et de qualité.